

RALLYE

Paris, le 30 juillet 2014

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Article 222-4 du Règlement Général de l'AMF

TABLE DES MATIERES

1- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	2
2- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
3- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014	11
4- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014	39

1 - ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Rallye, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Paris, le 30 juillet 2014

Didier CARLIER,
Directeur Général

2 - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Faits marquants du premier semestre 2014

Rallye

- Succès d'une émission obligataire de 500 millions d'euros à 7 ans ainsi que d'une offre de rachat obligataire

Le 17 mars 2014, Rallye a annoncé le succès du placement d'une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros et d'une maturité de 7 ans, affichant un rendement de 4%. Cette souche obligataire a été largement sursouscrite par une base diversifiée d'investisseurs. Rallye a annoncé simultanément le lancement d'une offre de rachat sur les obligations venant à échéance en janvier 2015 et novembre 2016, pour un montant à déterminer, lancée par BNP Paribas.

Le 25 mars 2014, Rallye a annoncé le succès de l'offre de rachat avec le rachat de 110,6 millions d'euros de chacune des deux souches obligataires d'échéances respectives janvier 2015 et novembre 2016. Les obligations rachetées par BNP Paribas à l'issue de l'offre ont été transférées à Rallye par voie d'échange avant d'être annulées.

A l'issue de cette opération, le nominal de chacune des deux souches obligataires est réduit à 389,4 millions d'euros.

Casino

Le 1^{er} semestre 2014 est caractérisé par l'excellente performance opérationnelle des filiales internationales et, en France, par la résistance opérationnelle des enseignes dans un contexte d'investissements en prix significatifs.

- En France, le semestre a été marqué par la bonne tenue opérationnelle des enseignes Casino, Monoprix et Franprix, par le redressement des hypermarchés et par les investissements prix chez Leader Price qui ont permis de repositionner cette enseigne parmi les moins chères du marché.
- Au Brésil, la prise de contrôle managériale se traduit par de bonnes performances opérationnelles, en développement de l'activité comme en rentabilité
- Le pôle e-commerce a connu de très bonnes performances sur le semestre. Un projet de cotation de cette activité (Cnova) a été annoncé par le Groupe.

Plusieurs évènements ont également marqué le début d'année 2014 chez Casino :

- Lancements de 3 nouveaux sites sous la marque Cdiscount en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie

Le **15 janvier 2014**, Casino a annoncé le lancement de trois nouveaux sites sous la marque Cdiscount, en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie. Ces activités viendront en complément des sites déjà existants dans ses filiales internationales et permettront ainsi de construire à terme une position forte sur des marchés où l'e-commerce amorce sa croissance.

- Conclusion d'un accord entre Exito, filiale de Casino et le groupe Super Inter

Le **10 février 2014**, Exito, filiale de Casino, a annoncé la signature d'un contrat d'acquisition et de gestion des 50 magasins de l'enseigne colombienne Super Inter. Exito fera l'acquisition de 19 magasins en 2014 et conclura un contrat de location-gérance sur les 31 magasins restants, sur lesquels Exito dispose d'une option d'achat exerçable en 2015. Super Inter est une chaîne indépendante implantée dans la région de Cali et la région du Café. Cette opération permet à Exito de consolider son statut de leader de la grande distribution en Colombie. Elle constitue également un relais de croissance pour Exito sur le format discount en fort développement, au travers d'une enseigne complémentaire à Surtimax.

La transaction sera financée par la trésorerie d'Éxito et aura un impact positif sur le résultat net d'Éxito dès la première année. La finalisation de la transaction reste conditionnée à l'approbation des autorités de la concurrence colombiennes.

- Succès d'une émission obligataire à 10 ans ainsi que d'une offre de rachat obligataire

Le **28 février 2014**, Casino a réussi une offre de rachat obligataire lancée le 21 février 2014, permettant ainsi au Groupe de racheter respectivement pour 214 millions d'euros et 336 millions d'euros des obligations de maturité avril 2016 et février 2017.

Ce rachat, associé à l'émission obligataire de 900 millions d'euros d'une maturité de 10 ans placée le vendredi 21 février, permet d'allonger la maturité moyenne de la dette obligataire de Casino de 4,8 années à fin décembre 2013 à 5,4 années à la date d'opération.

- Signature d'une ligne de crédit confirmée de 1,2Mds EUR à 5 ans

Le **28 février 2014**, Casino a également annoncé la signature d'une ligne de crédit confirmée à 5 ans pour un montant de 1,2 milliard d'euros auprès d'un groupe de 18 banques. Cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe et d'étendre la maturité moyenne des lignes confirmées de Casino de 2,6 années à fin décembre 2013 à 4,3 années à la date d'opération.

- Acquisition de 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA

Le **4 avril 2014**, Casino a acquis 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA après exercice d'une option d'achat souscrite en juillet 2012. A l'issue de cette opération, la quote-part d'intérêt de Casino au capital de GPA est portée à 41,4% contre 38% précédemment, sans modification de l'exposition économique totale de 46,5% (qui tient compte des autres instruments dérivés).

- Projet de création d'un pôle d'activité e-commerce en vue de constituer un acteur spécialisé de référence à l'échelle mondiale

Le **6 mai 2014**, le Groupe Casino a annoncé un projet de création d'un pôle d'activité e-commerce comprenant les sites Cdiscount en France, en Colombie et en Asie ainsi que ceux de Nova au Brésil (société détenue conjointement par GPA et Via Varejo). Cette opération donnerait naissance à un acteur spécialisé de référence à l'échelle mondiale, avec un volume d'affaires combiné de 4,1 milliards de dollars US en 2013.

- Conclusion d'un partenariat stratégique avec le Groupe Bolloré

Le **4 juin 2014**, Les Groupes Casino et Bolloré annoncent la conclusion d'un partenariat stratégique ayant pour objectif le développement d'une activité e-commerce en Afrique. Cdiscount Afrique et Bolloré Africa Logistics vont créer une société commune, qui s'appuiera sur leurs atouts respectifs : l'expertise du leader du e-commerce en France et les compétences du leader de la logistique en Afrique.

Un premier site à la marque Cdiscount devrait être lancé, dès cet été, en Côte d'Ivoire.

- Constitution de la nouvelle entité Cnova et demande d'enregistrement en vue d'une cotation éventuelle sur le marché américain

Le **4 juin 2014**, les conseils d'administration de Casino, CBD, Via Varejo et Exito ont approuvé les principales modalités de la création d'un pôle e-commerce de référence à l'échelle mondiale et la constitution de la nouvelle entité Cnova. Une demande d'enregistrement a été déposée en vue d'une cotation éventuelle sur le marché américain.

- Conclusion d'un accord d'exclusivité avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie et Mutant Distribution

Le **30 juin 2014**, Le Groupe Casino a signé, avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie et Mutant Distribution une promesse d'achat portant sur l'acquisition de 63 magasins exploités sous enseignes « Mutant Express, Point Coop, C. Express et Le Mutant », en contrepartie d'un engagement d'exclusivité.

Groupe GO Sport

Au cours du 1^{er} semestre, GO Sport France a renforcé son ancrage sport, notamment grâce au renouvellement de son partenariat avec le PSG et à l'organisation d'événements sportifs marquants. L'enseigne a également œuvré au cours du semestre pour renforcer son partenariat privilégié avec les grandes marques internationales du sport dont le poids dans le chiffre d'affaires de GO Sport ce semestre a ainsi été renforcé par rapport à 2013. Le programme de fidélité, désormais gratuit, a été relancé avec succès. GO Sport a également poursuivi le déploiement de son réseau d'affiliation en France. Suite à deux ouvertures ce semestre, ce dernier compte désormais neuf magasins. Enfin, le site e-commerce de l'enseigne poursuit sa montée en puissance, avec une croissance à deux chiffres de ses ventes. Au cours du semestre, Courir a poursuivi son programme de rénovation de son parc de magasins, avec 8 remodelings. L'enseigne a par ailleurs ouvert un nouveau magasin en propre à Marseille en mai. Enfin, l'ouverture en mai dernier à Arras du premier magasin affilié Courir en France marque le début de l'un des chantiers stratégiques visant à accroître la part de marché de l'enseigne.

- Groupe GO Sport et Hervis Sports annoncent l'adhésion de SportXX à STMI

Le **15 avril 2014**, Groupe GO Sport et Hervis Sports annoncent l'élargissement au plan européen de leur coopération internationale à l'achat en signant l'adhésion à leur filiale commune STMI de l'enseigne suisse SportXX, membre du groupe Migros. Ce renforcement fait suite à l'arrivée de Twinner et de Forum Sport. L'adhésion de SportXX accroît la dimension internationale de STMI en lui permettant de couvrir un parc de près de 1 300 magasins au total en Europe dans 12 pays. Le volume d'affaires cumulé en 2013 des membres de la structure atteint désormais 1,7 Md€ HT, soit plus de 2 Mds€ TTC.

Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier semestriels sont réalisés en comparaison au S1 2013 retraité. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de **Rallye** au 30 juin 2014 s'élève à 23,6 milliards d'euros, en hausse de 0,5% par rapport au 30 juin 2013¹. Il se décompose par activités de la façon suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013 ¹	Variation
Casino	23 248	23 125	+0,5%
Groupe GO Sport	305	311	-1,8%
Autres *	4	4	-
Total	23 556	23 440	+0,5%

* Correspond à l'activité holding et au portefeuille d'investissements

Au premier semestre 2014, **Casino** a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 23,2 milliards d'euros, en croissance de +0,5%, bénéficiant d'une amélioration séquentielle en France au deuxième trimestre et de l'excellente performance de l'ensemble des filiales internationales. Les variations de périmètre ont contribué positivement à hauteur de +4,3%. Les variations de changes ont eu un effet négatif de -9,9%, principalement lié à la dépréciation du real brésilien.

En **France**, les ventes sont en repli de -1,2% en organique hors essence et calendaire, sous l'effet des baisses de prix chez Géant et Leader Price. Le semestre a été marqué par le retour à la croissance chez Géant avec un redressement des volumes non-alimentaires. Quant à Leader Price, une amélioration du trafic est à noter en fin de semestre. L'activité e-commerce affiche de très bonnes performances.

Les ventes de **Franprix-Leader Price** affichent une baisse de -2,0% sur le semestre à 2 133 millions d'euros (contre 2 176 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013). Les ventes de **Leader Price** sont en baisse de -1,8% compte tenu des baisses de prix réalisées depuis fin 2013. Les volumes se sont inscrits en amélioration séquentielle au cours du trimestre et la fréquentation client est devenue positive en juin. **Franprix** finalise le déploiement de sa carte de fidélité sur l'ensemble du parc et poursuit son expansion avec des effets attendus au second semestre. **Monoprix** affiche une croissance totale de +99,3% (notamment sous l'effet de la prise de contrôle exclusif à compter du T2 2013) et des ventes organiques hors essence et hors calendaire à -0,3% en dépit de la modification des horaires d'ouvertures en soirée de certains magasins. Les volumes alimentaires restent sur une tendance satisfaisante et le textile enregistre de bonnes performances. Le rythme d'expansion reste soutenu autour de ses différents formats (Naturalia, Monop). Chez **Géant**, le chiffre d'affaires organique hors essence et calendaire est en hausse à +0,5% au S1 2014 compte tenu du nouveau positionnement tarifaire désormais très compétitif. Le trafic et les volumes sont en amélioration confirmant la stratégie de baisse des prix. De nombreuses initiatives commerciales ont également contribué à la redynamisation de l'enseigne (ventes par quantité, offre textile à petit prix,...). Les **Supermarchés Casino** affichent un chiffre d'affaires en recul de -2,7%, impacté par des investissements prix. L'expansion se poursuit avec l'ouverture de 6 magasins au premier semestre dont 2 intégrés. La **Proximité** affiche des ventes en recul de -5,1% mais en amélioration séquentielle entre le premier et le second trimestre. L'enseigne poursuit avec succès les ouvertures de magasins franchisés tout en améliorant la compétitivité de ses réseaux de franchisés Vival et Spar grâce à des investissements tarifaires. Sur les magasins intégrés, tant les transformations de magasins aux nouveaux formats que la rénovation de certains magasins se poursuivent avec de très bons résultats commerciaux.

A l'**International**, les ventes bénéficient d'une croissance organique hors essence et hors calendaire toujours soutenue (+11,5%), tirée par l'Amérique Latine qui enregistre une très forte croissance organique de +12,2% hors essence (+12,5% hors calendaire) grâce aux bonnes performances des magasins comparables et à l'expansion de GPA au Brésil. L'évolution des taux de change a eu un

¹ Les commentaires du Rapport Financier semestriels sont réalisés en comparaison au S1 2013 retraité. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

impact défavorable, résultant principalement de la dépréciation du real brésilien par rapport à l'euro. La contribution de l'International a représenté, au 1^{er} semestre, 57% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires consolidé de **Groupe GO Sport** au 30 juin 2014 s'élève à 305,1 millions d'euros, quasi-stable en comparable par rapport au premier semestre 2013 (-0,6%).

En **France**, les ventes comparables de l'enseigne **GO Sport** s'affichent en recul de -2,6% sur le semestre. Elles sont en hausse sur le 2^{ème} trimestre (+5,3% contre -8,8% au T1) avec un passage en positif des clients et des volumes. L'enseigne **Courir** enregistre un 8^{ème} semestre consécutif de croissance du chiffre d'affaires, avec une hausse de 5,2% à parc comparable, notamment grâce aux très bonnes performances des collections femme. En **Pologne**, les ventes de l'enseigne **GO Sport** sont en léger recul (-1,0%) sur le semestre, dans un contexte de poursuite de la forte intensité concurrentielle sur le marché polonais.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de **Rallye** s'établit à 875 millions d'euros, en baisse de -4,4% par rapport au premier semestre 2013. Il se décompose, par activités, de la façon suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013 ²	Variation
Casino	880	933	-5,7%
Groupe GO Sport	-18	-16	-7,9%
Autres *	13	-3	ns
Total	875	915	-4,4%

* Correspond à l'activité holding et au portefeuille d'investissements financiers

Le résultat opérationnel courant de **Casino** augmente de +13,5% en organique (-5,7% au total) sous l'effet des investissements prix réalisés et du change à l'étranger. Les activités internationales représentent désormais 83% du résultat opérationnel courant (contre 76% au premier semestre 2013).

Le ROC du segment France Retail³ est stable par rapport au 1^{er} semestre 2013 (hors Mercialys). Le ROC du segment Latam Retail⁴ progresse de +18,3% en organique (-0,7% au total), tirées par les bonnes performances des enseignes GPA. Le ROC du segment Latam Electronics⁵ est en hausse de +34,3% en organique (+13,3% au total). Le ROC du segment Asie⁶ affiche une hausse de +6,0% en organique (-6,2% au total) dans un contexte politique et macro-économique difficile en Thaïlande. Enfin, le ROC du segment E-commerce⁷ progresse de +13,0% (-0,5% en organique)

Le résultat opérationnel courant de **Groupe GO Sport** s'établit à -17,8 millions d'euros au 30 juin 2014, en baisse de 1,3 million d'euros par rapport au premier semestre 2013, sous l'effet du repli de la marge commerciale, lié notamment à l'accélération de la dynamique promotionnelle chez GO Sport France au cours du semestre.

Résultat opérationnel

Les autres produits et charges opérationnels font apparaître une charge nette de 178 millions d'euros au premier semestre 2014 contre un produit net de 520 millions d'euros au premier semestre 2013. Ce montant concerne principalement des provisions et charges pour restructuration pour 72 millions d'euros portant sur Casino France, le Brésil, et Franprix-Leader Price, des provisions et charges pour

² Les commentaires du Rapport Financier semestriels sont réalisés en comparaison au S1 2013 retraité. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

³ Le périmètre France Retail intègre les enseignes Casino, Monoprix, Franprix-Leader Price et Vindémia.

⁴ Le périmètre Latam Retail intègre les enseignes des groupes GPA - enseignes alimentaires, Exito et Libertad.

⁵ Le périmètre Latam Electronics intègre les enseignes du Groupe Viavarejo : Casas Bahia et Ponto Frio.

⁶ Le périmètre Asie intègre les enseignes des groupes Big C Thaïlande et Big C Vietnam.

⁷ Le périmètre E-commerce intègre Cdiscount, ses sites verticaux et internationaux lancés à l'international au cours du premier semestre ainsi que Nova Pontocom au Brésil.

risques et litiges pour 36 millions d'euros, concernant essentiellement le Brésil et des charges nettes liées à des opérations de périmètre pour 52 millions d'euros concernant principalement la France.

Après impact des autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel s'établit à 698 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 1 435 millions d'euros au premier semestre 2013.

Résultat net part du Groupe

(En millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013 ⁸
Résultat opérationnel courant	875	915
Autres produits et charges opérationnels	-178	520
Coût de l'endettement financier net	-405	-406
Autres produits et charges financiers	30	-24
Résultat net activités poursuivies	197	750
Résultat net activités abandonnées	0	0
Résultat net	197	750
Résultat net part du Groupe	-90	168
Résultat net normalisé, part du Groupe	-38	-30

Le résultat net, part du Groupe au 30 juin 2014 s'élève à -90 millions d'euros contre 168 millions d'euros au 30 juin 2013.

Le résultat net normalisé part du Groupe des activités poursuivies ressort à -38 millions d'euros à fin juin 2014 contre -30 millions d'euros à fin juin 2013. A taux de change constant, il est en progression de 6 M€ par rapport à 2013.

Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 1 348 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 1 419 millions d'euros 31 décembre 2013, sous l'effet principalement :

- du résultat net part du Groupe du semestre, soit -90 millions d'euros,
- de versement de dividendes pour -89 millions d'euros,
- de la variation de parts d'intérêts dans les filiales pour -11 millions d'euros,
- de la constatation d'écarts de conversion positifs pour 112 millions d'euros

Structure financière du périmètre holding

Le périmètre holding de Rallye comprend Rallye et ses filiales détenues à 100% ayant une activité de holding et détenant les titres Casino, Groupe GO Sport et le portefeuille d'investissements.

• Dette nette du périmètre holding de Rallye

Au 30 juin 2014, les actifs réévalués du périmètre holding de Rallye s'élèvent à 5 562 millions d'euros, composés des titres Casino pour 5 301 millions d'euros, du portefeuille d'investissements pour 165 millions d'euros ainsi que d'autres actifs divers pour 95 millions d'euros (dont les titres Groupe GO Sport pour 47 M€).

La dette nette du périmètre holding de Rallye s'établit à 2 695 millions d'euros au 30 juin 2014 et est ainsi couverte à hauteur de 2,06 fois par les actifs réévalués.

Cette dette est constituée de financements obligataires et bancaires pour un montant brut de 2 724 millions d'euros, auquel s'ajoutent les intérêts courus et retraitements IFRS pour un montant total de - 2 millions d'euros. Les placements monétaires et disponibilités enregistrés, nets de l'encours de billets de trésorerie au 30 juin 2014, représentent un montant de -26 millions d'euros.

⁸ Les commentaires du Rapport Financier semestriels sont réalisés en comparaison au S1 2013 retraité. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

- Portefeuille d'investissements du périmètre holding de Rallye

Au 30 juin 2014, le portefeuille d'investissements s'élève à 165 millions d'euros contre 212 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il est composé d'investissements financiers pour une valeur de marché⁹ de 131 millions d'euros et de programmes immobiliers comptabilisés en coût historique¹⁰ pour 34 millions d'euros. La réduction de valeur du portefeuille au cours du 1^{er} semestre 2014 s'explique notamment par les 50 millions d'euros d'encaissements nets¹¹ reçus au cours du semestre.

Résultats de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société Rallye s'est élevé à 0,6 million d'euros au 30 juin 2014, contre 1,6 million d'euros au 30 juin 2013.

Le résultat net de la société Rallye s'élève à -28,9 millions d'euros contre un résultat net de 34,8 millions d'euros au 30 juin 2013. Il intègre notamment une provision pour dépréciation portant sur les titres de la société Groupe GO Sport pour 67 M€.

Principales transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans le Document de référence de Rallye afférent à l'exercice 2013 et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2014 sous le numéro D.14-0369. Elles concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif. Il en est de même pour les transactions avec les sociétés mères.

Au 30 juin 2014, la société Foncière Euris détient 55,44% du capital de Rallye et 70,49% des droits de vote.

La seule opération du semestre entre la société Rallye et la société Foncière Euris concerne le versement du dividende de l'exercice 2013, versé en numéraire pour un montant de 49 M€.

Rallye bénéficie du conseil de la société Euris, maison mère du Groupe avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Sur le mois de juin 2014, le groupe Casino a réalisé avec Mercialys un certain nombre d'opérations patrimoniales en ayant notamment recours à des échanges d'actifs. Dans le cadre de ces échanges, le groupe Casino a cédé 5 actifs immobiliers pour un montant de 164 millions d'euros et a acquis 5 actifs immobiliers pour un montant de 169 millions d'euros. Ces opérations se traduiront par un effet net négatif sur la trésorerie de 5 millions d'euros (dont 12 millions d'euros décaissés à fin juin 2014).

Les relations avec les parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2013 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

⁹ La valeur de marché des investissements financiers est la valeur comptable retenue dans les comptes consolidés (juste valeur - IAS 39) et provient généralement de valorisations externes (General Partners des fonds) ou de transactions en cours.

¹⁰ Les programmes immobiliers sont enregistrés en coût historique et ne sont pas réévalués avant la cession des investissements (IAS 40).

¹¹ Encaissements nets des appels de capitaux.

Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2014

Les activités du Groupe sont exposées à certains facteurs de risques qui font l'objet d'une description dans le Document de référence de Rallye afférent à l'exercice 2013, disponible sur le site internet du groupe, et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2014 sous le numéro D.14-0369.

Evolutions et perspectives

- Au 2^{ème} semestre 2014, **Casino** poursuivra sa stratégie visant à :
 - Déployer les enseignes discount
 - Renforcer le positionnement sur les formats premium
 - Accélérer l'expansion en proximité
 - Devenir un acteur majeur du e-commerce non-alimentaire

Par ailleurs, Casino confirme ses objectifs pour 2014 :

- Le retour à une croissance organique positive du chiffre d'affaires en France
 - La poursuite d'une forte croissance organique du chiffre d'affaires à l'international
 - Une nouvelle progression organique du ROC
 - La poursuite de l'amélioration de la structure financière
- **GO Sport** poursuivra au second semestre ses plans d'actions visant un retour aux fondamentaux du commerce, notamment le maintien d'une dynamique promotionnelle soutenue. **Courir** continuera les plans d'action visant au développement de sa part de marché au travers de nouvelles ouvertures, tant en affiliation qu'en propre, ainsi que par le lancement de son site e-commerce au troisième trimestre.
 - **Rallye** bénéficie d'une situation de liquidité très solide, avec près de 2,0 Mds€ de lignes de crédit confirmées, non utilisées et immédiatement disponibles au 30 juin 2014. La maturité moyenne des lignes de crédit a été allongée à 4,4 années au cours du semestre. Rallye confirme sa stratégie de valorisation de ses actifs, notamment Casino, ainsi que ses objectifs de cession du portefeuille d'investissements et de réduction de frais financiers.

3 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2014

Etats financiers consolidés

Compte de résultat consolidé du Groupe

En millions d'euros	Notes	30 juin 2014	30 juin 2013*
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	5	23 556	23 440
Coût d'achat complet des marchandises vendues		(17 710)	(17 420)
Marge commerciale		5 846	6 020
Autres revenus		218	114
Coûts des ventes	6	(4 381)	(4 300)
Frais généraux et administratifs	6	(808)	(918)
Résultat opérationnel courant		875	915
Autres produits opérationnels	7	103	828
Autres charges opérationnelles	7	(282)	(309)
Résultat opérationnel		698	1 435
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8.1	93	88
Coût de l'endettement financier brut	8.1	(498)	(494)
Coût d'endettement financier net		(405)	(406)
Autres produits financiers	8.2	141	141
Autres charges financières	8.2	(111)	(165)
Résultat avant impôt		323	1 004
Charge d'impôt		(157)	(274)
Quote part du résultat net des entreprises associées	11	31	20
Résultat net des activités poursuivies		197	750
Propriétaires de la société			
Intérêts ne donnant pas le contrôle	15	287	582
Activités abandonnées			
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Propriétaires de la société			
Intérêts ne donnant pas le contrôle			
Résultat net de l'ensemble consolidé		197	750
Propriétaires de la société			
Intérêts ne donnant pas le contrôle		287	582
En euros			
		30 juin 2014	30 juin 2013*
Résultats nets en euros attribuables aux propriétaires de la société			
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
De base		(1,86)	3,50
Dilué **		(2,08)	3,48
Résultat net par action des activités poursuivies			
De base		(1,86)	3,50
Dilué **		(2,08)	3,48

* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.4).

** Conformément à IAS 33, le calcul du Résultat net par action dilué prend en compte l'effet dilutif maximum lié aux ORA Monoprix émises le 27 décembre 2013. Le groupe Casino disposant d'une option d'achat sur ces ORA, cette dilution maximale représentant 0,22 euro par action serait ramenée à 0 en cas d'exercice de cette option

Etat consolidé du résultat global

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013*
Résultat net de la période	197	750
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	812	(791)
Couverture de flux de trésorerie	7	4
Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger		
Ecart de conversion **	805	(808)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		28
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables	2	(13)
Effets d'impôt	(2)	(3)
Eléments non recyclables en résultat	(2)	(4)
Ecart actuariel	(3)	(6)
Effets d'impôt	1	2
Autres éléments du résultat global net d'impôt	810	(796)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période:	1 007	(46)
Propriétaires de la société	24	25
Intérêts ne donnant pas le contrôle	983	(71)

* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3) ainsi qu'aux modifications portant sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.4)

** En 2014 la variation positive de 805 millions d'euros résulte principalement de l'appréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 731 et 85 millions d'euros.
La variation négative de -808 millions d'euros en 2013 résultait principalement de la dépréciation des devises brésilienne et colombienne pour respectivement 579 et 207 millions d'euros.

Etat de la Situation Financière

ACTIFS (En millions d'euros)	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013 *	1 ^{er} janvier 2013 *
Goodwill	3 & 10	12 193	11 743	10 934
Immobilisations incorporelles	10	4 466	4 246	3 853
Immobilisations corporelles	10	9 742	9 333	8 077
Immeubles de placement		615	563	543
Participations dans les entreprises associées	11	1 016	1 048	1 572
Autres actifs non courants		2 116	1 792	2 233
Actifs d'impôts différés		597	429	864
Total de l'actif non courant		30 745	29 154	28 076
Stocks		5 141	4 778	4 664
Clients et comptes rattachés		1 502	1 504	1 695
Autres actifs courants		1 685	1 518	1 557
Créances d'impôts courants		108	75	43
Autres actifs financiers courants		120	425	471
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	4 247	5 686	6 159
Actifs détenus en vue de la vente	13	41	98	1 476
Total de l'actif courant		12 844	14 084	16 065
Total de l'actif		43 589	43 238	44 141

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (En millions d'euros)	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013 *	1 ^{er} janvier 2013 *
Capital		146	146	146
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société		1 202	1 273	1 680
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		1 348	1 419	1 826
Intérêts ne donnant pas le contrôle	15	12 868	12 449	11 888
Capitaux propres		14 216	13 868	13 714
Provisions non courantes	16	1 106	971	945
Passifs financiers non courants	17	10 432	11 064	11 620
Autres dettes non courantes		824	731	1 002
Passifs d'impôts différés		1 452	1 407	1 294
Total passif non courant		13 814	14 173	14 861
Provisions courantes	16	197	217	275
Fournisseurs		6 313	7 080	6 433
Passifs financiers courants	17	4 840	3 434	3 406
Dettes d'impôts exigibles		94	147	113
Autres dettes courantes		4 115	4 319	4 244
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		0	0	1 095
Total passif courant		15 559	15 197	15 566
Total des capitaux propres et passifs		43 589	43 238	44 141

* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3) ainsi qu'aux modifications portant essentiellement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.4).

Tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013*
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société	(90)	168
Intérêts ne donnant pas le contrôle	287	582
Résultat de l'ensemble consolidé	197	750
Dotations aux amortissements et provisions	530	581
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(39)	73
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	11	13
Autres charges et produits calculés	55	23
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	557	690
Résultat sur cessions d'actifs	(12)	(71)
Pertes /(profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec perte de contrôle ou de participations ne donnant pas le contrôle		(689)
Quote part de résultat des entreprises associées	(31)	(20)
Dividendes reçus des entreprises associées	38	57
Capacité d'Auto Financement (CAF)	749	717
Coût de l'endettement financier net (hors variations de juste valeur et amortissements)	391	403
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	159	274
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 299	1 394
Impôts versés	(238)	(195)
Variation du Besoin en Fond de Roulement (note 4.1)	(1 592)	(1 079)
Flux de trésorerie net généré par l'activité (A)	(531)	120
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	(700)	(751)
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	26	178
Acquisition d'actifs financiers	(8)	(67)
Cession d'actifs financiers	154	23
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle (note 4.2)	(58)	(2 007)
Variation des prêts et avances consentis	21	
Flux de trésorerie net lié aux opérations d'investissement (B)	(565)	(2 624)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(89)	(50)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(262)	(247)
Dividendes versés aux porteurs de TSSDI	(19)	(9)
Réductions /Augmentations de capital en numéraire	5	8
Autres opérations avec des actionnaires minoritaires (note 4.3)	(344)	(68)
Achats et ventes d'actions propres	(4)	(42)
Acquisitions et cessions de placements financiers	(1)	67
Emissions d'emprunts	2 587	2 474
Remboursements d'emprunts	(1 984)	(2 048)
Intérêts financiers nets versés	(513)	(462)
Flux de trésorerie net lié aux opérations de financement (C)	(624)	(377)
Incidence des variations de cours des devises (D)	215	(189)
Variation de trésorerie (A+B+C+D+E)	(1 505)	(3 070)
Trésorerie et équivalent de trésorerie nets d'ouverture	5 490	6 111
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente		(204)
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (F)	5 490	5 907
Trésorerie nette de clôture	3 985	3 041
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente €		
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (G)	3 985	3 041
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (G-F)	(1 505)	(3 070)

* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.4)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2013 *	146	1 439	(11)	167	2	(15)	52	(19)	66	1 826	11 888	13 714
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					1		(168)	(2)	26	(143)	(653)	(796)
Résultat consolidé 2013 ¹				168						168	582	750
Total des produits et charges comptabilisés				168	1		(168)	(2)	26	25	(71)	(46)
Opérations sur capital				(9)						(9)	19	10
Opérations sur titres auto détenus			(3)	(2)						(5)	(33)	(38)
Dividendes distribués ²				(49)						(49)	(240)	(289)
Variation des parts d'intérêts sans prise ou perte de contrôle des filiales ³				(44)						(44)	(43)	(87)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise ou perte de contrôle des filiales ⁴											(359)	(359)
Divers mouvements				(2)						(2)	2	0
Au 30 juin 2013 *	146	1 439	(14)	229	3	(15)	(116)	(21)	92	1 742	11 163	12 905
Au 1^{er} janvier 2014 *	146	1 440	(9)	163	1	(15)	(365)	(15)	74	1 419	12 449	13 867
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					4		112	(1)	(1)	114	696	810
Etat consolidé 2014 ¹				(90)						(90)	287	197
Total des produits et charges comptabilisés				(90)	4		112	(1)	(1)	24	983	1 007
Opérations sur capital										0	3	3
Opérations sur titres auto détenus			3	(1)						2	(1)	1
Dividendes distribués ²				(89)						(89)	(253)	(342)
Variation des parts d'intérêts sans prise ou perte de contrôle des filiales ³				(11)						(11)	(290)	(301)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise ou perte de contrôle des filiales ⁴												0
Divers mouvements				3						3	(23)	(20)
Au 30 juin 2014	146	1 440	(6)	(25)	5	(15)	(253)	(16)	73	1 348	12 868	14 215

* Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3). Les comptes au 31 décembre 2013 ont également été retraités suite aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.4).

- Les intérêts ne donnant pas le contrôle viennent principalement du groupe Casino détenu à 49,08% en juin 2013 et à 48,38 % en juin 2014 par le Groupe.
- En 2013 les -289 millions d'euros correspondent à la distribution du solde de dividende Rallye (-49 millions d'euros) et principalement des filiales, Casino, Exito et Big C Thaïlande respectivement à hauteur de -173, -43 et -19 millions d'euros. En 2014 les -342 millions correspondent à la distribution annuelle de Rallye (-89 millions d'euros) et principalement des filiales Casino, Exito et Big C respectivement à hauteur de -182, -44 et -20 millions d'euros.
- En 2013, ce poste correspond principalement à la variation du put et à la variation de la quote-part des intérêts ne donnant pas le contrôle de GPA pour un montant global de -51 millions d'euros et aux opérations de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle liés à des masters franchisés de Franprix – Leader Price pour -43 millions d'euros. En 2014, l'incidence négative de 301 millions d'euros résulte principalement de l'exercice de l'option d'achat et de l'exercice des stocks options GPA pour un montant global de -309 millions d'euros (dont part du groupe pour -11 millions d'euros) (note 3.1).
- En 2013 ce poste correspond à hauteur de 351 millions d'euros à la sortie des minoritaires suite à la perte de contrôle de Mercialys.

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2014

Rallye est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment A. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Rallye ».

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2014 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et les entreprises associées.

En date du 29 juillet 2014, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe Rallye pour le semestre se terminant le 30 juin 2014.

Note 1. Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Rallye au 30 juin 2014 sont établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.2 Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels se lisent en complément des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 16 avril 2014 sous le numéro D.14-0369.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 du groupe Rallye sont disponibles sur demande auprès des services financiers de la société situés 32, rue de Ponthieu à Paris 8^{ème}, ou sur le site internet www.rallye.fr.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement au million d'euros. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.3 Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013, après prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

1.3.1 Normes, amendements de normes et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2014

- IFRS 10 – Etats financiers et IAS 27 révisée – États financiers individuels :

IFRS 10 remplace l'ancienne norme IAS 27 – États financiers consolidés et individuels et l'ancienne interprétation SIC 12 – Consolidation - entités ad hoc. Ce texte introduit une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements ;

- IFRS 11 – Partenariats et IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et co-entreprises :

IFRS 11 et IAS 28 révisée remplacent les normes IAS 31 – Participations dans des co-entreprises et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées, ainsi que l'interprétation SIC 13 – Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des coentrepreneurs. La définition du contrôle conjoint repose sur l'existence d'un accord contractuel et le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts, puisqu'IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement :

- les partenariats qualifiés d'opérations conjointes car ils donnent des droits sur des actifs et des obligations sur des passifs, sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe conformément à l'accord contractuel. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement ;
- les partenariats qualifiés de co-entreprises, parce qu'ils donnent uniquement un droit sur l'actif net sont désormais consolidés selon la méthode de la mise en équivalence ;

- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités :

Ce texte regroupe l'ensemble des informations à fournir lorsqu'une entité détient des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité ;

- Amendements IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires :

Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la Norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, concernant les informations à fournir pour les entités structurées non consolidées, les amendements suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois ;

- Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers :

Cet amendement clarifie les règles de compensation ;

- Amendement à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers :

Cet amendement concerne l'information à fournir sur le montant recouvrable des actifs dépréciés lorsque ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie ;

- Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture :

Cet amendement traite de la possibilité de poursuivre la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale suite à de nouvelles lois ou de nouveaux règlements, si certaines conditions sont remplies (dans ce contexte, la novation d'un dérivé est la substitution à la contrepartie initiale du contrat d'une nouvelle contrepartie).

A l'exception d'IFRS 11 dont les impacts sont explicités dans la note 1.4.3, ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

1.3.2 Normes et interprétations non encore entrées en vigueur au sein de l'Union Européenne

Texte adopté par l'Union Européenne

- IFRIC 21– Droits ou taxes :

Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend de termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement.

L'Union européenne a fixé une date d'application obligatoire pour ce texte aux exercices ouverts au plus tard à compter du 17 juin 2014 (soit une application à compter du 1^{er} janvier 2015 pour le Groupe) contre le 1^{er} janvier 2014 selon l'IASB.

Textes non adoptés par l'Union Européenne

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union Européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, présentées ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux dates suivantes :

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications, évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7 : date d'entrée en vigueur non connue à ce stade :

Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 "Instruments financiers" destinée à remplacer la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation". Cette première partie traite du classement et de l'évaluation des instruments financiers. Les effets de l'application de ce texte ne peuvent pas être analysés indépendamment des deux autres parties non encore publiées qui doivent adresser respectivement le sujet de la dépréciation des actifs financiers et celui de la comptabilité de couverture ;

- IFRS 15 – Produits provenant des contrats avec les clients : applicable au 1^{er} janvier 2017 :

La norme IFRS 15 remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que les interprétations correspondantes : IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produit des activités ordinaires – opérations de troc portant sur des services de publicité ».

Cette norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sauf les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Le normalisateur comptable a identifié cinq étapes pour la mise en œuvre de la norme :

- Identification du (des) contrat(s) avec un client
- Identification des obligations de performance du contrat
- Détermination du prix de la transaction
- Affectation du prix de la transaction aux obligations de performance
- Comptabilisation du produit lorsqu'une obligation de performance est satisfaite

La nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples ;

- Amendements à IFRS 11 – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune : applicable au 1^{er} janvier 2016 :

L'amendement publié vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

Pour ces acquisitions, une entité doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 ainsi que les autres IFRS qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions d'IFRS 11. Elle doit également fournir en annexe l'information requise pour les regroupements d'entreprises. Ceci s'applique à la fois lors de l'acquisition initiale d'une participation et lors des acquisitions subséquentes. Dans un tel cas, il y a lieu :

- d'évaluer à leur juste valeur les actifs identifiables et les passifs,
 - de comptabiliser les frais d'acquisition en charges sur la période au cours de laquelle ces frais ont été engagés et les services reçus,
 - de comptabiliser les impôts différés générés par la comptabilisation initiale des actifs et passifs tels que requis par IFRS 3 et IAS 12 (Impôts sur le résultat) pour les regroupements d'entreprises (à l'exception des impôts différés résultant de la comptabilisation initiale du goodwill),
 - de constater, le cas échéant, en goodwill l'excédent de la contrepartie transférée par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris,
 - de procéder a minima une fois par an à un test de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle a été affecté le goodwill ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissements acceptables : applicable au 1^{er} janvier 2016 :

IAS 16 et IAS 38 posent toutes deux le principe suivant : la base d'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.

L'IASB précise également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées ;

- Amendements IAS 19 – Contribution des membres du personnel : applicable au 1^{er} juillet 2014 :
- Cet amendement s'applique aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif de l'amendement est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire. Ces contributions peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu, au lieu d'être affectées aux périodes de services ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2010-2012 et 2011-2013: applicable au 1^{er} juillet 2014 :
- L'IASB a publié en décembre 2013 les normes dites d'Améliorations des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 dans le cadre de son processus annuel de révision et d'amélioration des normes.

Les amendements principaux sont les suivants :

- IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » : clarification de la notion de « condition d'acquisition » ;
- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : comptabilisation de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises ;
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : informations à fournir sur les critères de regroupements ainsi que sur la réconciliation du total des actifs par secteur présentés et celui de l'ensemble des actifs de l'entité ;

- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : clarification de la notion de juste valeur concernant les créances et les dettes à court terme ;
- IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : modalités d'application de la méthode de la réévaluation ;
- IAS 24 « Information relative aux parties liées » : clarification de la notion de prestations du personnel « clé » de direction ;
- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : exclusion des joint-ventures du champ d'IFRS 3 ;
- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » : possibilité de compensation pour un portefeuille d'actifs et de passifs financiers ;
- IAS 40 « Immeubles de placement » : clarification sur l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour savoir dans quelle mesure l'acquisition d'un immeuble peut être analysée comme un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou amendements par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application, à l'exception de la norme IFRS 9 pour laquelle le Groupe est en attente de la sortie définitive et complète de la norme.

1.4 Etats financiers 2013 retraités

1.4.1 Application de la norme IFRS 11 « Partenariats »

Les différentes participations en contrôle conjoint ont été qualifiées de co-entreprises au sens d'IFRS 11, ce qui a entraîné la consolidation par mise en équivalence de l'exhaustivité des sociétés consolidées auparavant selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les principales sociétés concernées sont Monoprix (impact sur le premier trimestre 2013 uniquement suite à la prise de contrôle à compter du 5 avril 2013), Geimex, Grupo Disco Uruguay, Distridyn, Centrum NS et Loop 5.

Les impacts sur les états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2013, au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013 sont détaillés en note 1.4.3.

1.4.2 Modifications de la juste valeur des actifs et des passifs acquis des prises de contrôle réalisées en 2013

Au cours du 1^{er} semestre 2014, le groupe Casino a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de diverses acquisitions réalisées en 2013 dont la principale est Monoprix (note 3.4), ce qui a conduit à retraiter les comptes au 30 juin 2013 et 31 décembre 2013 (note 1.4.3).

1.4.3 Impacts sur les états financiers consolidés

Les tableaux ci-dessous récapitulent les incidences sur le compte de résultat consolidé, l'état de la situation financière consolidée et le tableau consolidé des flux de trésorerie, résultant :

- du changement de méthode lié à la première application de la norme IFRS 11 ;
- des modifications dans l'allocation du prix d'acquisition des prises de contrôle réalisées en 2013 ;
- des autres retraitements suivants :
 - La disponibilité de certaines données opérationnelles complémentaires chez Cdiscount et Nova Pontocom a amené à effectuer un retraitement sur le chiffre d'affaires au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013 respectivement de -13 et -18 millions d'euros (l'impact sur la marge étant négligeable).
 - Les revenus locatifs des galeries commerciales de GPA ont été reclassés de « Coûts des ventes » en « chiffre d'affaires » pour 21 et 43 millions d'euros respectivement au 30 juin 2013 et 31 décembre 2013.

1.4.3.1 Impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé

En millions d'euros	30 juin 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Autres ajustements	30 juin 2013 retraité
Chiffre d'affaires	24 087	(655)	8	23 440
Résultat opérationnel courant	952	(38)	1	915
Résultat opérationnel	1 469	(34)		1 435
Résultat avant impôt	1 037	(33)		1 004
Quote-part de résultat net des entreprises associées	(2)	22		20
Résultat net de l'ensemble consolidé	749		1	750
Propriétaires de la société	167		1	168
Intérêts ne donnant pas le contrôle	582			582

En millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Autres ajustements	31 décembre 2013 retraité
Chiffre d'affaires	49 306	(812)	25	48 519
Résultat opérationnel courant	2 364	(50)		2 315
Résultat opérationnel	2 600	(46)		2 554
Résultat avant impôt	1 680	(45)		1 636
Quote-part de résultat net des entreprises associées	18	29		45
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 291			1 291
Propriétaires de la société	173			173
Intérêts ne donnant pas le contrôle	1 118			1 118

1.4.3.2 Impacts sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée

En millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Ajustements liés aux PPA (*)	Autres ajustements	31 décembre 2013 retraité
Actifs non courants	29 209	(53)	(2)		29 154
Actifs courants	14 354	(278)	(3)	11	14 084
Total actifs	43 563	(331)	(5)	11	43 238
Capitaux propres	13 867	1			13 868
Passifs non courants	14 305	(127)	(5)		14 173
Passifs courants	15 390	(204)		11	15 197
Total passifs	43 563	(331)	(5)	11	43 238

(*) Les principaux ajustements liés aux PPA sont présentés en note 3.

En millions d'euros	1 ^{er} janvier 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	1 ^{er} janvier 2013 retraité
Actifs non courants	28 634	(558)	28 076
Actifs courants	16 617	(552)	16 065
Total actifs	45 252	(1 111)	44 141
Capitaux propres	13 714		13 714
Passifs non courants	15 088	(227)	14 861
Passifs courants	16 450	(884)	15 566
Total passifs	45 252	(1 111)	44 141

1.4.3.3 Impacts sur les principaux agrégats du tableau consolidé des flux de trésorerie

En millions d'euros	30 juin 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	30 juin 2013 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	123	(3)	120
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 404)	(220)	(2 624)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(372)	(5)	(377)
Incidences des variations monétaires sur la trésorerie	(191)	2	(189)
Trésorerie nette d'ouverture	5 808	98	5 906
Trésorerie nette de clôture	3 168	(127)	3 041

En millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	31 décembre 2013 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	3 183	(21)	3 162
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 254)	(191)	(3 445)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	364	(19)	345
Incidences des variations monétaires sur la trésorerie	(682)	4	(678)
Trésorerie nette d'ouverture	5 808	94	5 902
Trésorerie nette de clôture	5 623	(133)	5 490

1.5 Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2013.

Les principaux jugements et estimations de la période portent sur :

- les échanges obligataires (note 2.2.2) ;
- la détermination des justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés aux prises de contrôle en 2013 de Monoprix (note 3.4) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 10) ;
- les impôts différés actifs ;

Note 2. Faits marquants

2.1 Evolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions de périmètre au cours du 1^{er} semestre 2014 sont :

- L'exercice par Casino de l'option d'achat portant sur les actions préférentielles de GPA (note 3.1) ;
- Au niveau du sous-groupe Franprix – Leader Price : prise de contrôle de Mutant Distribution (note 3.2.1) et prise de participation complémentaire de 49% dans le groupe Volta 10 (note 3.2.2) ;
- L'acquisition de la totalité des intérêts ne donnant pas le contrôle de Monshowroom (note 3.3).

2.2 Autres faits marquants

2.2.1 Conclusion d'un accord avec le groupe Super Inter

Le 8 février 2014, Exito a signé un contrat d'acquisition et de gestion des 50 magasins de l'enseigne colombienne Super Inter. Exito fera l'acquisition de 19 magasins au cours du 2nd semestre 2014 pour un montant de 107 millions de dollars US (78 millions d'euros) et conclura un contrat de location-gérance sur les 31 autres magasins, sur lesquels Exito dispose d'une option d'achat exerçable à partir de 2015 pour un montant fixe de 134 millions de dollars US (98 millions d'euros) (assorti d'un complément de prix assis sur le chiffre d'affaires de ces magasins pour un maximum de 48 millions de dollars US (35 millions d'euros). La transaction sera financée par la trésorerie d'Exito.

Créée en 1992, Super Inter est une chaîne indépendante implantée dans la région de Cali et la région du Café, qui a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 425 millions de dollars US.

La finalisation de la transaction reste conditionnée à l'approbation des Autorités de la concurrence colombiennes qui devrait être obtenue au cours du 3^{ème} trimestre 2014 et est donc sans incidences sur les comptes consolidés au 30 juin 2014.

2.2.2 Echanges obligataires

Le 21 février 2014, le groupe Casino a procédé à une émission obligataire de 900 millions d'euros d'une maturité de 10 ans et rémunérée à 3,248%.

A l'issue d'une offre de rachat des obligations à échéance avril 2016 (coupon de 4,47%) et février 2017 (coupon 4,38%), une partie de ces obligations (respectivement 214 et 336 millions d'euros) ont été échangées contre des titres obligataires 2014 (à échéance 2024). Cette opération n'a pas eu d'impact en résultat dans la mesure où il n'y a pas eu de modifications substantielles sur les parties échangées des obligations. A la suite de cette opération, le nominal des émissions à échéance 2016 et 2017 est porté respectivement à 386 et 552 millions d'euros.

Le 17 mars 2014, Rallye a placé avec succès une émission obligataire de 500 millions d'euros d'une maturité de 7 ans avec un rendement de 4%.

A l'issue d'une offre de rachat des obligations à échéance en janvier 2015 (coupon de 8,5%) et en novembre 2016 (coupon 7,7%), une partie des obligations (110 millions d'euros chacune) ont été échangées contre des titres obligataires 2014 (à échéance 2021). Cette opération n'a pas eu d'impact en résultat sur la souche 2016 en l'absence de modifications substantielles sur les parties échangées des obligations. Au regard des critères quantitatifs définis par la norme IAS 39, la souche 2015 a été modifiée de façon substantielle conduisant à traiter l'opération d'échange comme une extinction de dette. A ce titre, Rallye a constaté une charge en coût d'endettement financier au titre de la prime payée lors du rachat et des frais non amortis pour un montant total de 7 millions d'euros. A la suite de cette opération, le nominal des émissions à échéance 2015 et 2016 est porté à 389,4 millions d'euros pour chacune.

Ces opérations d'échange ont permis au Groupe de rallonger la maturité de sa dette sans impact significatif sur le résultat financier de la période.

2.2.3 Signature d'une ligne de crédit

Le 28 février 2014, le groupe Casino a annoncé la signature d'une ligne de crédit syndiquée à 5 ans pour un montant de 1,2 milliard d'euros auprès d'un groupe de 18 banques, en remplacement d'une ligne existante de même montant. Casino bénéficie par ailleurs de deux options d'extension d'un an qui restent soumises à l'accord des banques.

2.2.4 Création d'un pôle e-commerce et constitution de la nouvelle entité Cnova

Le groupe Casino a lancé début 2014 trois nouveaux sites sous la marque Cdiscount en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie ainsi qu'un partenariat avec le groupe Bolloré pour le développement d'une plateforme e-commerce en Afrique.

Le 4 juin 2014, les conseils d'administration de Casino, GPA, Via Varejo et Exito ont approuvé les principales modalités de la création d'un pôle e-commerce de référence à l'échelle mondiale, principalement composé de Cdiscount (France, Thaïlande, Vietnam, Colombie, Cote d'Ivoire) et Nova Pontocom (Brésil), regroupées sous la nouvelle entité de droit néerlandais Cnova. La réorganisation juridique sera finalisée au cours de l'été 2014.

Une demande d'enregistrement a été déposée en vue d'une cotation éventuelle sur le marché américain.

L'impact dans les comptes semestriels est constitué des coûts liés à cette opération comptabilisés en réduction des capitaux propres pour un montant total de 7 millions d'euros net d'impôt au 30 juin 2014 et pour 19 millions d'euros en charge de l'exercice.

2.2.5 Conclusion d'un accord d'exclusivité avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie et Mutant Distribution portant sur l'acquisition de 63 magasins

Le groupe Casino a signé le 30 juin 2014 avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie et Mutant Distribution une promesse d'achat portant sur l'acquisition de 63 magasins exploités sous enseignes « Mutant Express, Point Coop, C. Express et Le Mutant », en contrepartie d'un engagement d'exclusivité. Cette opération permettrait de développer le réseau de proximité du groupe Casino dans la région Normandie-Picardie. Le chiffre d'affaires cumulé des 63 magasins s'élevait en 2013 à 37 millions d'euros TTC.

Note 3. Opérations de périmètre

3.1 Evolution du pourcentage d'intérêt dans GPA

3.1.1 Exercice de l'option d'achat

Le 4 avril 2014, Casino a acquis 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA après exercice d'une option d'achat souscrite en juillet 2012.

Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 330 millions d'euros (note 4.3) entraînant un impact sur les capitaux propres part du Groupe de -8 millions d'euros.

3.1.2 Exercice des stocks options

L'exercice de stocks options de GPA sur le semestre a un impact sur les capitaux propres part du Groupe de -2 millions d'euros.

Ces deux opérations portent le pourcentage d'intérêt de Casino dans GPA à 41,34% au 30 juin 2014 (38,07% au 31 décembre 2013).

3.2 Opérations du sous-groupe Franprix-Leader Price

3.2.1 Le Mutant

Le 28 octobre 2013, Leader Price a signé un accord avec Mutant Distribution, filiale du groupe les Coopérateurs de Normandie-Picardie portant sur l'acquisition de 46 magasins, principalement dans le sud-ouest de la France, et l'établissement d'un partenariat d'affiliation avec l'enseigne Leader Price à travers un contrat de licence de marque et d'approvisionnement portant sur près de 90 magasins en Normandie-Picardie. Les magasins étant exploités sous l'enseigne discount « Le Mutant ».

Après l'obtention de l'accord de l'Autorité de la concurrence, le groupe Franprix – Leader Price a pris le contrôle des 46 magasins Le Mutant en date du 8 mars 2014. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 32 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 20 millions d'euros. Les frais d'acquisition de ce sous-groupe s'élèvent à 2 millions d'euros et ont été comptabilisés en « autres charges opérationnelles » (dont 1 million d'euros sur l'exercice 2013).

La contribution des activités du sous-groupe Le Mutant au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période du 8 mars 2014 au 30 juin 2014 est respectivement de 24 et -5 millions d'euros. Si cette acquisition avait été réalisée dès le 1^{er} janvier 2014, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires aurait été de 13 millions d'euros et celle au résultat net avant impôt non significative.

3.2.2 Volta 10

Le 1^{er} octobre 2013, le groupe Volta 10, filiale de Franprix – Leader Price exploitant 17 magasins, a été placé sous tutelle judiciaire. Un administrateur judiciaire a ainsi été nommé afin de gérer la filiale et prendre l'ensemble des décisions stratégiques. Tenant compte de cette situation, Volta 10 a été déconsolidée et comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

En date du 15 mars 2014, Franprix – Leader Price a racheté la participation de son partenaire pour un montant de 2 millions d'euros portant ainsi son pourcentage de détention à 100%.

Bien que le groupe Casino détienne 100% de cette unité, la comptabilisation selon la mise en équivalence a été maintenue. Le mandat de l'administrateur judiciaire étant toujours en cours au 30 juin 2014. La valeur des titres mis en équivalence compte tenu des événements du semestre a été réduite de 3 millions d'euros (reconnus en « Autres charges opérationnelles » - note 7).

Le 9 juillet 2014, le tribunal a mis un terme au placement sous tutelle judiciaire, ce qui donne de facto le contrôle de Volta 10 à Franprix – Leader Price à cette même date.

3.2.3 Autres prises de contrôle

Au cours du 1^{er} semestre 2014, Franprix - Leader Price a pris le contrôle de diverses sociétés qui exploitent 13 magasins sous enseignes Franprix et Leader Price. Le montant décaissé pour ces acquisitions s'élève à 18 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 16 millions d'euros. Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2014, la contribution au chiffre d'affaires et au résultat net auraient été respectivement de 10 et -1 millions d'euros.

3.3 Monshowroom

La mise à jour de la juste valeur des actifs et passifs identifiables a principalement conduit à réévaluer la marque pour 6 millions d'euros et les relations clients pour 1 million d'euros. Le goodwill définitif de Monshowroom est ainsi de 22 millions d'euros.

Par ailleurs, Cdiscount Group (anciennement Casino Entreprise) a racheté la totalité de la part des intérêts ne donnant pas le contrôle liée à l'activité Monshowroom en mai 2014 pour 6 millions d'euros entraînant un impact sur les capitaux propres de 4 millions d'euros. Un complément de prix d'un montant maximum de 1 million d'euros pourra être versé fin 2014 selon le respect de certaines conditions.

3.4 Prise de contrôle de Monoprix en 2013

A la date de prise de contrôle, le 5 avril 2013, la juste valeur attribuée aux actifs et passifs identifiables de Monoprix a été déterminée par un expert indépendant et se résume ainsi :

En millions d'euros	Juste valeur au 5 avril 2013
Immobilisations incorporelles	940
Immobilisations corporelles	1 613
Autres actifs non courants	22
Actifs d'impôts différés	8
Stocks	325
Créances clients	34
Créances d'impôt courant	7
Autres actifs	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	106
Actifs détenus en vue de la vente	12
Actifs	3 207
Provisions non courantes	86
Passifs financiers non courants	2
Autres dettes non courantes	1
Passifs d'impôts différés	614
Provisions courantes	7
Passifs financiers courants	620
Fournisseurs	443
Autres dettes courantes	327
Passifs	2 100
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	1 107
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 50% (B)	1 175
Prix d'acquisition de 50% de Monoprix (C)	1 176
Goodwill (B+C-A)	1 244

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables conduit à la constatation d'un goodwill de 1 244 millions d'euros soit une augmentation de 16 millions d'euros par rapport à la valeur provisoire présentée dans les comptes consolidés clos le 31 décembre 2013. Cette variation résulte de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition qui a porté principalement sur les actifs immobiliers.

Ces modifications ont donc conduit à retraiter les comptes consolidés clos le 31 décembre 2013 (note 1.4.3).

Note 4. Complément d'informations lié au tableau de flux de trésorerie

4.1 Variation du BFR lié à l'activité

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Stocks de marchandises	(128)	(51)
Stocks de promotion immobilière	(21)	(30)
Fournisseurs	(1 015)	(765)
Créances clients et compte rattachés	64	188
Créances liées aux activités de crédit	4	(5)
Financement des activités de crédit	(38)	(13)
Autres	(458)	(403)
Variation du Besoin en Fond de Roulement (BFR)	(1 592)	(1 079)

4.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Montant payé pour les prises de contrôle	(67)	(1 293)
Disponibilités / (découverts bancaires) des sociétés acquises	1	(507)
Montant reçu pour la cession des titres consolidés	10	
(Disponibilités) / découverts bancaires des sociétés cédées	(1)	
Incidences du processus de perte de contrôle de Mercialys		(207)
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	(58)	(2 007)

Au 30 juin 2014, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résulte principalement de la prise de contrôle par le sous-groupe Franprix – Leader Price de 46 magasins Le Mutant à hauteur de 32 millions d'euros (note 3.2.1) et de diverses autres sociétés à hauteur de 18 millions d'euros (note 3.2.3).

Au 30 juin 2013, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résultait principalement de la prise de contrôle de Monoprix à hauteur de -1 688 millions d'euros et des prises de contrôle réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour un montant global de -94 millions d'euros.

4.3 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013
Exercice de l'option d'achat GPA (note 3.1)	(330)	
Sous-groupe Franprix Leader Price (Distri Sud Ouest, Cafige, Figeac et Cogefisd)		(83)
Monshowroom (note 3.3)	(6)	
Autres	(8)	15
Incidence des opérations avec les minoritaires	(344)	(68)

Note 5. Information sectorielle

5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

En millions d'euros	Grande distribution ¹				Articles de sport		Holdings Rallye et investissements financiers		Activités poursuivies au 30 juin 2014
	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs	France	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
Chiffre d'affaires externe	9 927	11 627	1 694		278	27	3		23 556
Résultat opérationnel courant ²	152	624	105	(1)	(18)		(2)	15	875

En millions d'euros	Grande distribution ¹				Articles de sport		Holdings Rallye et investissements financiers		Activités poursuivies au 30 juin 2013 retraité
	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs	France	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
Chiffre d'affaires externe	9 077	12 220	1 828		281	30	4		23 440
Résultat opérationnel courant ²	227	592	114		(16)		(9)	7	915

1. inclus l'activité E-commerce du groupe Casino
2. Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est établie sur la base du reporting interne et inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des Business Unit du Groupe.

5.2 Actifs non courants par zone géographique

Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées ainsi que les charges constatées d'avance long terme

En millions d'euros	Grande distribution ¹				Articles de sport		Holdings et investissements financiers		Total
	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
Au 30 juin 2014	13 223	12 799	2 026	53	87	5	22	102	28 317
Au 31 décembre 2013 retraité	13 079	11 873	1 983	50	91	5	23	102	27 206

1. inclus l'activité E-commerce du groupe Casino

Note 6. Informations sur le résultat opérationnel courant

6.1 Saisonnalité de l'activité

Les opérations présentent une faible saisonnalité. La répartition du chiffre d'affaires à taux de change constants et périmètre comparable constatée en 2013 s'établit à 49% au premier semestre contre 51% au second semestre.

6.2 Nature de charges par fonction

Période close au 30 juin 2014

En millions d'euros	Logistique *	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2014
Charges de personnel	(304)	(1 930)	(460)	(2 694)
Autres charges	(545)	(2 090)	(258)	(2 893)
Dotations aux amortissements	(29)	(361)	(90)	(480)
Total	(878)	(4 381)	(808)	(6 067)

* Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

Période close au 30 juin 2013

En millions d'euros	Logistique *	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2013 retraité
Charges de personnel	(282)	(1 919)	(492)	(2 693)
Autres charges	(492)	(2 045)	(313)	(2 850)
Dotations aux amortissements	(33)	(337)	(113)	(483)
Total	(807)	(4 300)	(918)	(6 026)

* Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

Note 7. Autres produits et charges opérationnels

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Total des autres produits opérationnels	103	828
Total des autres charges opérationnelles	(282)	(309)
	(178)	520
Résultat de cessions d'actifs non courants	3	71
Autres produits et charges opérationnelles	(181)	449
Provisions et charges pour restructuration ¹	(72)	(41)
Pertes nettes de valeur des actifs ²	(18)	(48)
Provisions et charges pour litiges et risques ³	(36)	(58)
Produits nets liés à des opérations de périmètre ⁴	(52)	624
Autres produits et charges opérationnelles	(3)	(28)
Autres produits et charges opérationnels nets	(178)	520

1. Cette charge de restructuration au titre du 1^{er} semestre 2014 concerne les secteurs France Retail et GPA pour respectivement 42 et 16 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2013, elle concernait les secteurs France Retail et GPA à hauteur respectivement de 19 et 15 millions d'euros.
2. La perte de valeur enregistrée au 30 juin 2014 porte sur les magasins Viavarejo en relation avec la décision de l'Autorité de la concurrence brésilienne pour 5 millions d'euros, la participation dans Volta 10 pour 3 millions d'euros (note 3.2) et les dépréciations sur le portefeuille de private equity traité en AFS pour 7 millions d'euros. La perte de valeur enregistrée au 30 juin 2013 concerne notamment des actifs immobiliers du secteur France Retail et des goodwill attachés à Franprix-Leader Price pour 9 millions d'euros chacun, et des dépréciations sur le portefeuille de private equity traité en AFS pour 20 millions d'euros.
3. Les provisions et charges pour litiges et risques concernent le Brésil à hauteur de 20 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2013, les provisions et charges pour litiges concernant GPA s'élevaient à 36 millions d'euros.
4. La charge de 52 millions d'euros constatée au 1^{er} semestre 2014 résulte essentiellement des frais liés à des opérations de périmètre de GPA (14 millions d'euros), aux frais liés à l'introduction en bourse de Cnova (19 millions d'euros) et aux dépenses de prises de contrôle dans le sous-groupe Franprix – Leader Price (6 millions d'euros). Au 1^{er} semestre 2013, le produit de 624 millions d'euros résultait essentiellement de la perte de contrôle de Mercialys (548 millions d'euros) et de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Monoprix (142 millions d'euros) compensées partiellement par des frais pour un montant total de 65 millions d'euros liés principalement aux opérations de périmètre de GPA (31 millions d'euros) et de Monoprix (18 millions d'euros).

Note 8. Résultat financier

8.1 Coût de l'endettement financier net

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultats de cession des équivalents de trésorerie	0	(0)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	93	88
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	93	88
Charges d'intérêts sur opération de financement après couverture	(493)	(488)
Charges financières de crédit-bail	(5)	(6)
Coût de l'endettement financier brut	(498)	(494)
Coût de l'endettement financier net	(405)	(406)

8.2 Autres produits et charges financiers

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Produits financiers de participations	0	0
Gains de change (hors opérations de financement)	20	26
Produits d'actualisation	1	1
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture ¹	42	57
Variation positive de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	0	1
Autres produits financiers ²	78	55
Total Autres produits financiers	141	141
Pertes de change (hors opérations de financement)	(11)	(33)
Charges d'actualisation	(9)	(8)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture ¹	(23)	(41)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	(1)	(2)
Autres charges financières	(68)	(81)
Total Autres charges financières	(111)	(165)
Total autres produits et charges financiers nets	30	(24)

1. En juin 2014, le produit net de 19 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur des TRS BIG C Thaïlande (10 millions d'euros), GPA (12 millions d'euros) ainsi que du forward GPA (9 millions d'euros), du TRS Mercialys portant sur 1,37% du capital (2 millions d'euros) et d'autres instruments dérivés (-16 millions d'euros).
En juin 2013, le produit net de 16 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur des Total Return Swap (TRS), forward et options d'achat portant sur des titres de sociétés du Groupe, ainsi que la variation de valeur des swaps de taux d'intérêts et des autres dérivés. Suite à une modification des prix d'entrée des TRS Big C Thaïlande, GPA et du forward GPA au cours du 1^{er} semestre 2013, le groupe Casino avait encaissé un produit de 93 millions d'euros.
2. Au 30 juin 2014, les autres produits financiers comprennent notamment le déboucement d'instruments dérivés sur titres GPA pour 18 millions d'euros.

Note 9. Charge d'impôt

La charge d'impôt au 30 juin 2014 provient essentiellement du groupe Casino. Cette charge d'impôt correspond pour le groupe Casino à un taux effectif de 35% au 30 juin 2014 contre 24,2% au 30 juin 2013. Cette variation du taux effectif d'impôt s'explique principalement par l'impact des opérations de prise ou perte de contrôle et des cessions de titres intervenues sur le 1^{er} semestre 2013.

Note 10. Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles, et immeubles de placement

Au cours du premier semestre 2014, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et d'immeubles de placement s'élèvent à 660 millions d'euros contre 719 millions d'euros lors de la même période en 2013.

Le groupe a procédé à une revue au 30 juin 2014 des indices de perte de valeur, tels que définis dans l'annexe aux comptes consolidés 2013, relatifs aux goodwill ainsi qu'aux actifs immobilisés. Certaines Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) présentaient des indicateurs de perte de valeur et des tests de dépréciation ont par conséquent été effectués. Ces tests n'ont pas abouti à la constatation de perte de valeur au 30 juin 2014.

S'agissant des goodwill, les tests effectués sur les UGT goodwill présentant des indices de perte de valeur ont porté sur Franprix Leader-Price et sur Casino Restauration et n'ont pas abouti à la constatation de perte de valeur au 30 juin 2014. Concernant Franprix Leader-Price, les importants efforts de réduction de prix chez Leader-Price ont conduit le groupe Casino à mettre à jour le test de dépréciation. Une augmentation de 100 pb du taux d'actualisation (qui a été retenu à 5,5% pour réaliser la mise à jour du test) ou une diminution de 100 pb du taux attendu d'EBITDA à terme ferait ressortir une valeur d'utilité égale à la valeur nette comptable.

Note 11. Participations dans les entreprises associées

En millions d'euros	Ouverture ¹	Perte de valeur	Quote-part de résultat net de la période	Distribution de dividendes	Variation périmètre et change	Clôture ¹
Variations de l'exercice 2013						
Banque du Groupe Casino	82		1			83
Entreprises associées du groupe GPA	102		17	(5)	(19)	95
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	57	(6)	(9)		(15)	27
Grupo Disco Uruguay	130		16	(7)	(18)	122
Geimex	44		4		(1)	47
Monshowroom.com	17				(17)	
Monoprix	1 021		10		(1 031)	
Mercialys ²	1		11	(49)	597	561
Pont de Grenelle	10					10
Ruban Bleu Saint Nazaire	6	(3)	(1)	1	(1)	3
Centrum NS	60		1			61
Loop 5	32					33
Autres entreprises	10		(5)			6
Total	1 572	(9)	45	(60)	(505)	1 048
Variations du 1^{er} semestre 2014						
Banque du Groupe Casino	83		(1)			82
Entreprises associées du groupe GPA	95		16		9	120
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	27		(10)		8	25
Grupo Disco Uruguay	122		7	(7)	(7)	115
Geimex	47		1			48
Mercialys ³	561		16	(30)	(36)	511
Pont de Grenelle	10		1			11
Ruban Bleu Saint Nazaire	3		(1)		1	3
Centrum NS	61					61
Loop 5	33					33
Autres entreprises	6		2			7
TOTAL	1 048		31	(37)	(25)	1 016

1. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 (note 1.4.3).
2. Depuis le 21 juin 2013, date de perte de contrôle, Mercialis est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.
3. La variation négative de 36 millions d'euros sur le semestre résulte de la neutralisation de la plus-value dégagée lors des échanges d'actifs immobiliers entre Casino et Mercialis à la hauteur de la quote-part détenue dans cette entité (note 21).

Note 12. Trésorerie nette

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Equivalents de trésorerie	2 669	3 621
Trésorerie	1 578	2 065
Trésorerie brute et équivalents de trésorerie	4 247	5 686
Concours bancaires courants	(262)	(196)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	3 985	5 490

Décomptabilisation d'actifs financiers avec implication continue

Le groupe Casino procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 dont les principes sont exposés dans la note 1.18.5 de l'annexe aux comptes consolidés 2013. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoir émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique essentiellement de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le groupe Casino aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan.

Certaines filiales restent en charge du recouvrement des créances cédées. En contrepartie de cette prestation, ces dernières perçoivent une rémunération dans le cadre d'un mandat de délégation ; cette rémunération est considérée comme non significative à la clôture de l'exercice.

Le montant des créances mobilisées avec implication continue au titre du premier semestre au niveau du groupe Casino s'élève à 398 millions d'euros. Le coût net attaché à ces mobilisations s'élève à 1 million d'euros. Au 30 juin 2014, la trésorerie du groupe Casino inclut 149 millions d'euros de créances mobilisées avec implication continue (178 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Décomptabilisation d'actifs financiers sans implication continue

Au cours du premier semestre 2014, GPA a effectué des cessions de créances pour un montant cumulé de 4 785 millions d'euros envers des établissements financiers (institutions de cartes bancaires ou banques) sans recours ou sans obligations attachées (note 22.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2013)

Note 13. Actifs détenus en vue de la vente

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Actifs de Franprix-Leader Price ¹	16	58
Actifs de GPA	9	14
Actifs de Monoprix ¹	9	12
Actifs de DCF ¹	5	5
Actifs immobiliers du sous-groupe Magasins	2	3
Divers		6
Actifs détenus en vue de la vente	41	98

1. Dans le cadre de la prise de contrôle de Monoprix au 5 avril 2013 et de l'avis de l'autorité de la concurrence, le groupe Casino s'est engagé dans un processus de cession de 58 magasins compris dans le secteur France Retail. A ceci s'ajoute trois magasins à céder dans le cadre de la prise de contrôle des 46 magasins le Mutant (note 3.2.1). Au 30 juin 2014, 45 magasins restent à céder.

Note 14. Capital social

14.1 Capital social

Au 30 juin 2014, le capital social est composé de 48 698 987 actions représentant une valeur nominale de 146 millions d'euros.

14.2 Variation du capital

Le capital social est composé d'actions ordinaires émises et entièrement libérées dont la valeur nominale de l'action est 3 euros.

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Nombre d'actions à l'ouverture	48 740 974	48 691 578
Exercice de souscription d'actions	64 896	100 372
Annulation d'actions	(106 883)	(50 976)
Nombre d'actions à la clôture	48 698 987	48 740 974

14.3 Distribution de dividende

L'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2014 a décidé une distribution de dividende de 1,83 euro par action au titre de l'exercice 2013.

Note 15. Détail des intérêts ne donnant pas le contrôle

En millions d'euros	GPA	Exito	Big C Thaïlande	Monoprix 2	Autres	Intérêts ne donnant pas le contrôle groupe Casino	Intérêts ne donnant pas le contrôle périmètre Rallye ⁴	Intérêts ne donnant pas le contrôle groupe Rallye
Au 1^{er} janvier 2014	5 590	1 327	352	420	61	7 750	4 698	12 448
% de détention des intérêts minoritaires ¹	61,9%	45,2%	41,4%					
Résultat net	163	32	30		6	231	56	287
Autres éléments du résultat global au titre de la période	531	46	8		(9)	576	120	696
Dividendes versés / à verser	(6)	(44)	(20)		(16)	(86)	(182)	(268)
Dividendes reçus		3			12	15		15
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales ³	(288)	16			(2)	(274)	(16)	(290)
Variation des parts d'intérêts liés à la prise / perte de contrôle des filiales						0	0	
Autres mouvements	8					8	(28)	(20)
Au 30 juin 2014	5 999	1 380	370	420	52	8 221	4 647	12 868
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle ¹	58,7%	45,2%	41,4%					

1. Les pourcentages de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau correspondent aux pourcentages d'intérêts ne donnant pas le contrôle au niveau du groupe Casino.
2. Depuis avril 2013, Monoprix est consolidé en intégration globale à 100 %. Les 420 millions d'euros d'intérêts ne donnant pas le contrôle correspondent au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions préférentielles Monoprix du 27 décembre 2013, au profit de CACIB.
3. La diminution de 288 millions d'euros de GPA résulte principalement des opérations décrites en note 3.1
4. Les intérêts ne donnant pas le contrôle reconnus au niveau du périmètre Rallye proviennent essentiellement du groupe Casino, le pourcentage de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle au niveau de Rallye est de 51,6 % au 1^{er} janvier 2014, inchangé sur la période. Les TSSDI du groupe Casino sont réaffectés en intérêts ne donnant pas le contrôle.

Note 16. Provisions

16.1 Décomposition et variation

En millions d'euros	1 ^{er} janvier 2014 retraité	Dotations 1 ^{er} semestre 2014	Reprises 1 ^{er} semestre 2014	Variations de périmètre	Variations de change	Autres	Au 30 juin 2014
Service après-vente	5	1	(5)				1
Retraite	243	8	(6)			1	252
Médaille du travail	30	1				7	31
Services rendus	12	1					13
Litiges divers	58	8	(18)	1			49
Risques et charges divers	821	127	(77)	1	57	7	938
Restructuration	19	5	(4)			(1)	20
Total des provisions	1 188	151	(110)	1	58	14	1 303
Dont non courant	971	7	(8)		58	78	1 106
Dont courant	217	144	(102)	1		(64)	197

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les divers risques et charges s'élèvent à 938 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (voir tableau ci-dessous).

En millions d'euros	Litiges PIS/Cofins/CPMF *	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
Au 30 juin 2014	159	369	148	75	751
Au 31 décembre 2013	147	332	102	59	640

* Tva et taxes assimilées

Note 17. Emprunts, dettes et passifs financiers

17.1 Composition de l'endettement financier net

En millions d'euros	30 juin 2014			31 décembre 2013		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	8 300	1 765	10 065	9 113	1 381	10 494
Autres dettes financières	2 015	3 020	5 035	1 821	1 980	3 801
Contrats de crédit bail	72	20	92	68	29	97
Dettes liées à des puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle	33	30	64	42	33	75
Instruments financiers dérivés passifs	11	5	17	20	11	31
Total passifs financiers	10 432	4 840	15 272	11 064	3 434	14 498
Instruments financiers dérivés actifs	(252)	(77)	(329)	(102)	(189)	(291)
Autres actifs financiers						
Titres de placement et assimilés		(43)	(43)		(236)	(236)
Trésorerie et équivalent de trésorerie		(4 247)	(4 247)		(5 686)	(5 686)
Total actifs financiers	(252)	(4 367)	(4 619)	(102)	(6 111)	(6 213)
Endettement Financier net	10 180	473	10 653	10 963	(2 677)	8 285

17.2 Variation des dettes financières

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Endettement financier à l'ouverture	14 207	14 641
Nouveaux emprunts ¹	2 737	2 789
Remboursements (principal et intérêts) ²	(2 174)	(3 170)
Variations juste valeur (contrepartie résultat)	5	0
Ecarts de conversion	177	(543)
Variations de périmètre ³	2	929
Variations des dettes liées à des puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle	(11)	(439)
Endettement financier à la clôture	14 943	14 207
Passifs financiers (voir note 17.1)	15 272	14 498
Instruments financiers dérivés actifs (voir note 17.1)	(329)	(291)

- Les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (i) les échanges obligataires décrits dans la note 2.2.2 conduisant à une augmentation nette de 670 millions d'euros, (ii) la variation nette de billets de trésorerie court terme pour 761 millions d'euros et (iii) le tirage de la ligne de crédit syndiquée décrite dans la note 2.2.3 à hauteur de 550 millions d'euros et d'autres lignes pour un montant total de 200 millions d'euros..
- Les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Rallye, Casino, Guichard –Perrachon et GPA pour respectivement 960, 574 et 413 millions d'euros.
- En 2013, l'incidence de variation de périmètre résultait essentiellement de Franprix – Leader Price et de la prise de contrôle de Monoprix pour respectivement 301 et 622 millions d'euros.

Note 18. Juste valeur des instruments financiers

Ci-dessous, les tableaux présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les concours bancaires.

En millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur		
			Prix de marché Niveau 1	Modèles avec paramètres observables Niveau 2	Modèles avec paramètres non observables Niveau 3
Au 31 décembre 2013 retraité					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Actifs financiers disponibles à la vente ¹	373	373	159	13	201
Dérivés actifs de couverture (courants, non courants) de juste valeur ²	291	291		291	
Autres dérivés actifs	23	23	22	1	
Autres actifs financiers	7	7	7		
Au 30 juin 2014					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Actifs financiers disponibles à la vente ¹	233	233	50	5	178
Dérivés actifs de couverture (courants, non courants) de juste valeur ²	331	331		331	
Autres dérivés actifs	2	2		2	
Autres actifs financiers	25	25	6	19	

- La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs disponibles à la vente correspondant à des investissements dans des fonds de Private Equity sont valorisés sur la base des données les plus récentes fournies par les gérants de ces fonds. Ces évaluations de juste valeur sont généralement de niveau 3. Les actifs financiers disponibles à la vente pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note.
- Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe de taux) et la qualité de contrepartie.

En millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur		
			Prix de marché Niveau 1	Modèles avec paramètres observables Niveau 2	Modèles avec paramètres non observables Niveau 3
Au 31 décembre 2013					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Dérivés passifs de couverture (courants, non courants) de juste valeur ¹	31	31		31	
Autres dérivés passifs ¹	329	329		329	
Puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle ²	75	75			75
Emprunts obligataires ³	10 494	11 154	8 375	2 779	
Autres emprunts ⁴	3 801	3 825		3 825	
Au 30 juin 2014					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Dérivés passifs de couverture (courants, non courants) de juste valeur ¹	17	17		17	
Autres dérivés passifs ¹	237	237		237	
Puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle ²	63	63			63
Emprunts obligataires ³	10 065	11 091	8 515	2 576	
Autres emprunts ⁴	5 036	5 051	470	4 581	

1. Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe de taux) et la qualité de contrepartie.
2. La juste valeur relative aux engagements de rachat minoritaires est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et sont, le cas échéant actualisés ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur qui utilisent notamment des multiples d'EBITDA.
3. La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier cours de bourse à la date de clôture
4. La juste valeur des autres emprunts de niveau 2 a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture.

Note 19. Engagements hors bilan liés aux opérations exceptionnelles

Les montants des engagements donnés s'élèvent à 453 millions d'euros au 30 juin 2014 et 393 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La hausse s'explique notamment par les honoraires liés au projet de cotation de la nouvelle entité Cnova.

Note 20. Passifs éventuels

Les passifs éventuels portent essentiellement sur le groupe GPA ; ces derniers se résument comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	97	87
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	449	398
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	362	302
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	121	96
ICMS (TVA)	1 221	995
Litiges salariaux	196	164
Litiges civils	180	209
Total	2 626	2 251

Note 21. Parties liées

La société Rallye est contrôlée par Foncière Euris, elle-même détenue par Finatis puis par Euris.

Au 30 juin 2014, Foncière Euris détient 55,44% du capital de Rallye et 70,49 % des droits de vote.

Le groupe Rallye bénéficie du conseil de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Sur le mois de juin 2014, le groupe Casino a réalisé avec Mercialys un certain nombre d'opérations patrimoniales en ayant notamment recours à des échanges d'actifs. Dans le cadre de ces échanges, le groupe Casino a cédé 5 actifs immobiliers pour un montant de 164 millions d'euros et a acquis 5 actifs immobiliers pour un montant de 169 millions d'euros. Ces opérations se traduiront par un effet net négatif sur la trésorerie de 5 millions d'euros (dont 12 millions d'euros décaissés à fin juin 2014).

Les relations avec les autres parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2013 et aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de la période.

La principale opération du semestre entre la société Rallye et la société Foncière Euris concerne le paiement du dividende pour 49 millions d'euros payés en numéraire.

Note 22. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu entre la date de clôture et le 29 juillet 2014, date d'arrêté des comptes consolidés semestriels par le Conseil d'administration et d'autorisation de leur communication.

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société RALLYE, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.4.1 et 1.4.3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui exposent les incidences de la première application de la norme IFRS 11 « Partenariats ».

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2014
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Bourgeois

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Catherine CHASSAING